

## **ALLEMAND**

### **ÉPREUVE À OPTION : ORAL EXPLICATION D'UN TEXTE SUR PROGRAMME**

**Alain Leduc, Stéphane Pesnel**

**Coefficient de l'épreuve : 3**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions (éventuellement)**

**Type de sujets donnés :** Texte

**Modalités de tirage du sujet :** Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets sélectionnés par le jury (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** Les œuvres d'où sont tirés les textes proposés et qui figurent au programme sont fournies par les examinateurs.

Textes tirés par les candidates : Hoffmann (*Der goldne Topf*) : extraits des deuxième, quatrième, sixième et neuvième Veilles ; Rilke (*Neue Gedichte*) : *Die Kathedrale, Römische Fontäne, Buddha in der Glorie*.

Le jury a interrogé cette année sept candidates. *Le Vase d'or* d'Hoffmann a été tiré quatre fois, les *Nouveaux Poèmes* de Rilke trois. Il a bien sûr été tenu compte, dans l'évaluation des différentes prestations orales, du fait que la concentration extrême de la poésie rilkéenne posait *a priori* plus de problèmes d'interprétation que la prose d'Hoffmann, d'un abord plus accessible bien qu'elle recèle également de nombreuses subtilités. C'est par un même souci d'équité que le jury avait pris soin, dans sa sélection, d'éviter les poèmes les plus ésotériques de Rilke.

Les notes vont de 17 à 05. Trois candidates ont obtenu une note supérieure à 10, elles ont toutes les trois été admises avec les notes 17, 15 et 12 pour cette épreuve. En dépit de défauts mineurs, ces trois explications de texte faisaient apparaître de belles qualités de réflexion et d'expression, et une réelle aptitude au dialogue dans l'entretien avec le jury. La note 09 a été attribuée à une candidate dont l'analyse, loin d'être inintéressante, comportait tout de même des fautes d'allemand trop nombreuses, rédhibitoires pour certaines ; la note 07, donnée deux fois, a sanctionné des prestations qui, certes linguistiquement à peu près convenables, se limitaient pour l'essentiel à une restitution paraphrastique du texte. La note 05 enfin a été attribuée à une candidate en déroute sur un poème de Rilke, qui est passée à côté du texte en dépit de quelques intuitions judicieuses qui auraient dû lui servir de guide dans l'analyse. Dans l'ensemble, les prestations entendues témoignaient d'un travail de préparation sérieux et d'une bonne connaissance globale des œuvres inscrites au programme.

Rappelons pour lever toute ambiguïté qu'une des conditions *sine qua non* pour se présenter à cet oral n'est pas forcément d'avoir quadrillé de long en large les œuvres au programme, mais qu'il faut bien plutôt avoir acquis une familiarité suffisante avec leur construction d'ensemble et leur cohérence thématique pour être capable d'aborder, sans se sentir déstabilisé, un texte qui n'aura pas nécessairement été travaillé en cours. Disposer d'un minimum de catégories esthétiques ne peut à cet égard qu'aider les candidat(e)s dans leur approche du texte, à condition bien sûr que celles-ci soient utilisées à bon escient. Il n'a ainsi pas semblé exagéré au jury d'attendre des candidates interrogées sur Rilke qu'elles disposent de quelques notions poétologiques fondamentales sur le programme esthétique réalisé par l'auteur des *Neue Gedichte* et qu'elles sachent y avoir recours dans l'analyse (cela eût considérablement aidé la candidate en perdition sur le poème *Die Kathedrale*).

Parmi les défauts les plus graves qui sont apparus, signalons pour commencer le soin insuffisant apporté à l'introduction, qui est pourtant la pièce maîtresse de l'explication de texte. Elle a pour fonction première de fournir le programme du commentaire qui va suivre, qu'il soit linéaire ou composé, et se doit donc, à ce titre, d'être aussi claire et complète que possible ; après l'avoir entendue, le jury doit avoir une idée précise de la manière dont le candidat compte mettre le texte en lumière, dans toute son épaisseur signifiante. Faute d'une introduction bien développée, supposant une réflexion solide sur les enjeux – le plus souvent implicites – de l'extrait, plusieurs candidates se sont ainsi livrées à ce qui ressemblait davantage à une lecture commentée qu'à une véritable explication de texte. Rappelons, d'autre part, que l'introduction doit être distinguée du court préambule destiné à situer l'extrait dans le contexte de l'œuvre, ce préambule pouvant, selon le choix du candidat, précéder ou suivre la lecture – obligatoire – de l'extrait.

On passera rapidement sur le problème de la paraphrase, tant il est évident qu'un survol positiviste du texte ne saurait passer pour une analyse littéraire, surtout dans la mesure où il s'agit ici d'une des rares épreuves à programme du concours d'entrée à l'ENS – dans la mesure donc où l'on peut supposer que les candidat(e)s ont acquis une hauteur de vue suffisante sur les œuvres qui leur sont proposées et sont capables d'entrer immédiatement dans des perspectives interprétatives pertinentes.

Un autre défaut de méthode souvent constaté, symétriquement inverse, pour ainsi dire, à celui de la paraphrase, est celui du « pointillisme ». Il consiste à faire des gros plans très fouillés, parfois jargonnants, sur des détails du texte en oubliant ou en négligeant la perspective d'ensemble, celle du passage à étudier et, *de facto*, celle du commentaire. Comme on l'aura compris, ce défaut est presque toujours la conséquence d'une introduction déficiente, qui fait l'économie d'un vrai projet de lecture. Dans les explications de texte portant sur Hoffmann, le jury a entendu beaucoup de micro-analyses justes, mais insuffisamment articulées à une problématique d'ensemble – ainsi, les candidates omettaient parfois tout bonnement de

revenir sur la fonction structurante du passage au sein du parcours initiatique du protagoniste, préférant privilégier des points accessoires.

Le jury insiste enfin sur la nécessité d'une langue *correcte* et *intelligible*. *Correcte* ne signifie pas impeccable : le jury se montre indulgent pour certaines fautes de morphologie (déclinaisons, genres, pluriels) voire de syntaxe (place du verbe ou de la particule) lorsqu'elles portent sur des termes rares ou lorsqu'elles sont manifestement dues à l'émotivité, bien compréhensible, de candidat(e)s qui s'efforcent de parler librement ; il sanctionne, en revanche, ces mêmes fautes quand elles portent sur des mots ou des tournures censés être bien connus (une candidate dont l'analyse était plutôt bien menée a ainsi été considérablement desservie par une langue entachée de néologismes et d'impropriétés, que le jury devait retraduire mentalement pour pouvoir suivre le fil de l'argumentation). Le jury se montre intraitable quand le candidat, cédant à la facilité, invente le vocabulaire qui lui manque... Par *intelligible* nous entendons, pour l'essentiel, une langue exempte de jargonnage. Les termes techniques, du reste pas toujours bien maîtrisés, sont apparus trop souvent comme des « cache-misère » destinés à dissimuler des lacunes de fond. L'outil ne doit pas être une fin en soi. Des tournures plus simples, si elles sont moins spectaculaires, ont le mérite de remplir plus naturellement leur fonction première qui est d'élucider le texte, de se mettre *en toute humilité* à son service.

Comme chaque année, ces remarques critiques se veulent avant toute chose des conseils de méthode à l'attention des candidates n'ayant pas intégré (le jury est convaincu qu'au prix d'un travail ciblé et régulier elles pourront sans peine améliorer les défauts signalés ici) et bien entendu aussi à l'attention des candidat(e)s qui choisiront cette option pour la première fois à la session 2005.